

COÛTS DE LA FORMATION

Frais de dossier + Épreuve de sélection : 30 €

Frais pédagogiques :

- ✎ Étudiants et demandeurs d'emploi non financés : 1 200 €
- ✎ Salariés non financés : 1 500 €
- ✎ En cas de financement Pôle Emploi, OPCA ou FONGECIF : 1 800 €



Pack pédagogique et accès E-learning FFJDA : 280 € (inclus dans les frais pédagogiques)

Possibilité de règlement en 1, 3, 5 ou 10 versements

Frais annexes :

- ✎ 200 € correspondant aux frais d'hébergement et de restauration pour les stages en regroupement Grand Est (8 jours et 6 nuits)

AIDES AU FINANCEMENT

Il existe de nombreux dispositifs variant selon la situation personnelle et le type de contrat du salarié notamment si c'est un emploi aidé (plan sport emploi, CAE, contrat d'avenir, emploi tremplin, contrat de qualification...).

Il faut penser aux éventuels délais pour déposer les dossiers de demande d'aide.

VOICI LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE QUI EXISTENT :

S'il a entre 16 et 25 ans inclus et qu'il souhaite préparer un diplôme en alternance :

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage

S'il est salarié :

- Compte personnel de formation (CPF)
- Possibilité pour les clubs d'embaucher un stagiaire en le rémunérant quelques heures/semaines (ex : chèque emploi associatif), de cotiser auprès d'UNIFORMATION, pour bénéficier de la prise en charge entière des frais de formation et de certains frais annexes.

S'il est demandeur d'emploi :

- Allocation de retour à l'emploi : renseignement auprès d'un conseiller à l'emploi dans les agences locales de Pôle Emploi qui étudie la situation personnelle du stagiaire.

S'il a une licence dans une association sportive :

- Aide du Club qui peut être directe ou indirecte via :
 - ✎ Subvention locale
 - ✎ CNDS
 - ✎ Partenariat privé
- Aide attribuée par la ligue (200 € si participation à l'encadrement de 4 journées d'actions régionales sous réserve d'obtention du diplôme)
- Aide attribuée par les comités sur demande et sous certaines conditions.

AIDES AU FINANCEMENT (Suite)

**Renseignez vous assez tôt,
Délais de dépôt différents suivant les statuts des
futurs stagiaires !**

**Renseignements : Employeur, clubs, DRJSCS, Con-
seils Régional, Agences locales de Pôle Emploi,
OPCA de la Branche Sport (UNIFORMATION)...**

Info et renseignements:

Damien MANNEVILLE

Tél : 06 74 57 24 41

Mail : damien.manneville@ffjudo.com

LIEUX DE FORMATION

Les regroupements en centre pour le bassin Lorrain se feront alternativement sur 2 sites :

Dojo de Saint Julien les Metz

Zone de Grimont - Boucle de la bergerie
57070 Saint Julien lès Metz

Dojo du Complexe sportif SIMONIN

6 Boulevard Georges Clémenceau
88130 Charmes



CQP MAM

**Certificat de Qualification Professionnelle
Moniteur d'Arts Martiaux**

Option Judo - Jujitsu

**Une qualification professionnelle
permettant d'encadrer en toute
autonomie et contre rémunération.**

LES BONNES RAISONS DE CHOISIR LE CQP

Pour vous, animateur ou futur animateur,

- Pouvoir animer contre rémunération
- Pour développer vos compétences
- Pour obtenir une première qualification

Pour vous, Dirigeants d'association

- Pour offrir à vos adhérents une pratique sécurisée
- Pour diversifier votre offre d'activités

Ligue Grand Est de Judo Bassin Lorrain

LIGUE GRAND EST DE JUDO
12, Route de Woippy
57050 METZ
Téléphone : 03 87 32 61 17

Date limite d'inscription :

12 septembre 2016

COMPETENCES CERTIFIEES

- assurer une pratique sécuritaire visant l'intégrité physique et psychologique de toutes les catégories de pratiquants,
- prendre en compte les caractéristiques des différents publics afin d'adapter l'enseignement aux capacités psychologiques, physiques et physiologiques des élèves,
- veiller à la sécurité matérielle et l'hygiène des espaces de travail,
- établir des choix techniques à utiliser pour les différents publics et dans les modalités de la pratique (gestion des phases d'opposition ...).

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Chacune des UC doit être acquise.

1. UC 1 : ETRE CAPABLE DE CONCEVOIR UN PROJET D'ENSEIGNEMENT

- Être capable de mobiliser les connaissances anatomiques, biomécaniques et physiologiques dans le cadre de la pratique de la mention concernée
- Être capable de mobiliser les connaissances spécifiques de la pratique
- Être capable de mobiliser les connaissances pédagogiques pour une action d'enseignement
- Être capable de concevoir une action d'enseignement

2. UC 2 : ETRE CAPABLE METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ENSEIGNEMENT DANS SA MENTION

- Être capable d'encadrer un groupe de pratiquants de la mention concernée dans le cadre d'une action d'enseignement
- Être capable de préparer un pratiquant ou un groupe de pratiquants à un examen de grades et à un premier niveau de compétition.
- Être capable de faire preuve de la maîtrise technique et pédagogique nécessaire à la transmission des techniques .

3. UC 3 : ETRE CAPABLE DE PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

- Être capable de comprendre le fonctionnement associatif de la structure employeur
- Être capable de comprendre les relations entre la structure employeur et ses différents partenaires.
- Être capable de participer aux actions de promotion et de développement d'un club

CONDITIONS D'ACCES

- Être titulaire du grade minimum de ceinture noire 1er dan judo jujitsu. Être 2ème dan à la certification finale
- Avoir 18 ans à la certification finale et 16 ans minimum à l'entrée en formation
- Être titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS...);
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du Judo Jujitsu datant de moins de trois mois
- Avoir un plan de financement, au plus tard le jour de la rentrée

PLACES OUVERTES A LA FORMATION :

- 20 places ouvertes
- En dessous du seuil minimum de 8 candidats, la formation pourrai ne pas être mise en œuvre.

DUREE DE LA FORMATION :

La Formation CQP est d'une durée totale de 218 Heures réparties de la façon suivante:

- ☞ 5h de positionnement
- ☞ 153 h en Centre dont 48 heures en regroupement Grand Est
- ☞ 20h de formation complémentaire à suivre entre l'E-learning et les stages du plan régional de formation
- ☞ 40h de Stage Pédagogique dans une association agréée avec un tuteur labellisé par l'IRFEJJ
- ☞ Suivi et évaluations formatives tout au long de l'année

La présence des stagiaires sera également requise sur diverses manifestations régionales en cours de saison. Le calendrier complet, sera communiqué aux stagiaires au début de la formation, ainsi que le ruban pédagogique.



CALENDRIER

➤ Limite d'inscription : 12 septembre 2016

➤ Test de sélection : 17 septembre 2016

L'épreuve de sélection est composée de :

- ☞ Un entretien de 15 minutes, à partir d'un document écrit relatant l'(les)expérience(s) du candidat dans la mention, d'un C.V. et d'une lettre de motivation.
- ☞ Démonstration de tout ou partie du Nage No Kata (Uke-Tori).
- ☞ Kakari-Geiko (2 x 2 minutes Uke et Tori avec des partenaires différents) en Tachi-Waza et Ne- Waza.
- ☞ 3 randori de 4 minutes avec des partenaires différents (2 debout et 1 au sol).

➤ Calendrier Prévisionnel de Formation

1er octobre 2016 (Saint-Julien)
8 et 9 octobre 2016 (Charmes)
24 au 27 octobre 2016 (Gérardmer Regroupement Grand Est)
11 au 13 novembre 2016 (Saint-Julien)
10 et 11 décembre 2016 (Charmes)
14 et 15 janvier 2017 (Saint-Julien)
21 au 24 février 2017 (Contrex Regroupement Grand Est)
4 et 5 mars 2017 (Charmes)
25 et 26 mars 2017 (Saint-Julien)
29 et 30 avril 2017 (Charmes)
13 et 14 mai 2017 (Saint-Julien)

➤ Certifications
10 juin 2017

➤ Session de rattrapage
17 juin 2017



Ligue Grand Est de Judo Bassin Lorrain

12, Route de Woippy
57050 METZ

Téléphone : 03 87 32 61 17